

COMMUNE DE LES SOUHESMES RAMPONT
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 06 SEPTEMBRE 2018

Le Maire certifie la transmission de cet acte au représentant de l'Etat le 17/09/2018
l'affichage du compte rendu de cette délibération à la porte de la Mairie le 17/09/2017 et
certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 27/08/2018

L'an Deux Mil Dix-huit, le 06 du mois de septembre, à 20H00, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de LES SOUHESMES-RAMPONT à la salle de la Mairie des Souhesmes.

Etaient présents : Gérard BUYS - Alain BERAUT - Jacqueline CHAMPENOIS - Laurence LESIRE - Michelle BOEDEC - Delphine DELANDRE - Christophe FLOQUET - David HOFFMANN - Cyrille LEPAUL

Absents excusés :

Absent non excusé : Jean-Louis ORTEGA-HERRERA

Conseillers consultatifs présents : néant

Un scrutin a eu lieu, M. Cyrille LEPAUL a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

2018-16	Travaux rues de la Vaux et de la Doua : approbation devis
2018-17	Voirie - aménagement & embellissement

2018- 16 : Travaux de voirie rue de la Vaux & rue de la Doua : choix de l'entreprise

Le Maire rappelle les travaux de voirie prévus rue de la Vaux & rue de la Doua, à Rampont.

Un courrier avait été adressé à plusieurs entreprises pour cette opération : une seule proposition est parvenue en mairie. Le Maire présente le devis reçu de la SARL MARCHAND portant sur un montant hors taxes de 21 977.50€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer le devis de l'entreprise MARCHAND pour un montant HT de 21 977.50€ ainsi que tout document relatif à ce dossier.

2018- 17 : Voirie - réaménagement & embellissement de la traversée du village

Le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux les différentes réunions portant sur le réaménagement et l'embellissement de la traversée du village.

Il propose au Conseil Municipal de démarrer ce grand chantier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité APPROUVE la proposition du Maire, l'AUTORISE à entamer les démarches, avec l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) de la Meuse ainsi que de tout service pouvant aider la Commune sur ce projet.

2018-16	Travaux rues de la Vaux et de la Doua : approbation devis
2018-17	Voirie - aménagement & embellissement

Le Maire, Gérard

Le secrétaire de séance, Cyrille LEPAUL

Gérard BUYS

BERAUT Alain

CHAMPENOIS Jacqueline

LESIRE Laurence

FLOQUET Christophe

Michelle BOEDEC

Delphine DELANDRE

HOFFMANN David

LEPAUL Cyrille

~~ORTEGA-HERRERA Jean-Louis~~